



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



Le Parlement européen a adopté le Paquet Mobilité

Paquet Mobilité adopté ce 9 juillet 2020 : une étape cruciale pour garantir des conditions de concurrence justes et un transport routier de marchandises équitable pour tous les opérateurs en Europe.

Le « Bureau commun » à Bruxelles de la FNTR (France), BGL (Allemagne) et NLA (Pays nordiques) se réjouit de l'adoption des nouveaux textes législatifs et d'une mise en œuvre prochaine.

Le Parlement européen a adopté le Paquet Mobilité, mettant fin à des années de négociations difficiles. De nouvelles règles favoriseront une concurrence plus équitable, des règles européennes claires et uniformes pour le détachement des conducteurs, pour combattre des pratiques illégales et améliorer les règles sur les temps de repos des conducteurs.

« C'est un jour très positif pour les transports routiers européens. Ce paquet mettra un terme aux entreprises boîtes aux lettres, au dumping social et aux opérations systématiques de cabotage, qui durent depuis trop longtemps. Les conducteurs travailleront désormais dans des conditions harmonisées, et le repos hebdomadaire régulier du conducteur sera effectué hors cabine. De plus, ils pourront rentrer chez eux plus souvent en assurant un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée », explique **Erik Østergaard (président de NLA et DG de DTL)**.

« C'est le résultat de plusieurs années de travail acharné et je suis heureuse que nos trois associations aient apporté leur contribution à une coopération fructueuse avec la Commission européenne, les membres du Parlement européen et nos États membres », déclare **Florence Berthelot (DG de la FNTR)**.

« Nous sommes très heureux du résultat d'aujourd'hui et tenons à remercier les décideurs pour leur travail intense au cours des trois dernières années. La nouvelle législation aura un impact significatif et positif sur le marché du transport routier. Nous devons maintenant nous concentrer sur la mise en œuvre et le respect efficace des nouveaux textes », souligne le **Professeur Dirk Engelhardt (DG du BGL)**.

A propos de la FNTR : organisation leader du transport routier de marchandises en France avec près de 5.000 entreprises adhérentes.

A propos du BGL : organisation leader du transport routier de marchandises et de la logistique en Allemagne avec près de 7.000 entreprises adhérentes.

A propos de NLA : représentation à Bruxelles des fédérations de transport routier de marchandises DTL (Danemark), SA (Suède), NLF (Norvège) et en association avec SKAL (Finlande). NLA représente environ 17.000 entreprises adhérentes.

Contacts:

Isabelle Maître (FNTR) + 32 476 984 283

Dirk Saile (BGL) + 32 497 462 880

Torsten Laksafoss Holbek (NLA) +32 474 048 005